

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 3^{ème} trimestre 2021 - n°27



Le Maire accueille Franck Heddebaux, l'infirmier qui gère le cabinet de téléconsultation.

édito

La grande nouveauté de cet été dans les services que la commune apporte à ses habitants, c'est **l'installation du cabinet de téléconsultation médicale** ouvert depuis fin juin dans le jardin de la mairie. Accueillis par un infirmier libéral, les patients consultent à distance, par écran vidéo, un médecin généraliste ou spécialiste. Nous avons par les habitants d'excellents échos des premières consultations qu'ils ont effectuées. Nous vous invitons à consulter l'article en dernière page de ce journal.

Vous retrouverez également dans ce numéro les **travaux entrepris dans la commune**. Nous travaillons en permanence à la programmation budgétaire nécessaire pour tout ce qu'il y a encore à entreprendre sur notre commune très étendue. Mi-septembre est programmé le chantier de **renovation de la berge effondrée à Pont d'Ardres**.

Nous faisons par ailleurs écho aux quelques manifestations qui ont pu se dérouler : les cérémonies commémoratives avec les Anciens Combattants, les sorties du Club Détente qui envisage également la reprise de ses réunions le 2 septembre. Le Centre de loisirs a quant à lui accueilli 94 enfants pendant la session de juillet et une petite cinquantaine participe à la 2^{ème} session jusqu'à la mi-août.

Le dimanche 15 août, la brocante organisée par le Comité des Loisirs fêtera cette année son 30^{ème} anniversaire, sur un parcours réduit afin que les organisateurs puissent assurer les conditions de contrôle d'accès et de circulation du public avec les contraintes sanitaires. C'est au moins la première manifestation publique qui peut se dérouler depuis le début de la crise.

Nous vous invitons à découvrir le reportage sur la **remise des prix aux enfants de l'école**. Elle s'est déroulée sans kermesse bien sûr, mais nous avons tenu à maintenir cette tradition, et les élus de la commission scolaire sont allés dans le préau de l'école offrir aux enfants les livres sélectionnés par leurs enseignants. Nos CM2 ont quant à eux reçu avec le plus grand des sourires la tablette qu'offre la commune aux élèves entrant en 6^{ème}. Nous avons profité de ce rendez-vous pour remercier les enseignants de leur engagement à l'issue de cette année scolaire encore très contraignante.

Projetons-nous sur la **rentrée scolaire** : c'est a priori 210 enfants qui fréquenteront l'école communale. Deux nouveautés cette année pour l'accueil des enfants : une dizaine de petits de moins de 3 ans seront accueillis en demi-journée dans la classe de petite section de maternelle. Pour certains d'entre eux qui fréquentent la crèche, une passerelle sera mise en place pour l'après-midi. Pour les primaires, toutes les classes seront équipées de **tableaux numériques interactifs**. La commune collabore avec la Directrice et les enseignants pour apporter tout le soutien logistique nécessaire au développement scolaire. Nous remercions également dans ce numéro la qualité de nos services périscolaires dont nous sommes très fiers, et nous remercions nos agents pour la qualité d'encadrement de vos enfants.

Vous retrouverez également les infos pratiques pour la **reprise des activités des associations** à la rentrée. Nous avons le plaisir d'annoncer la création d'une nouvelle association début juillet pour relancer le club de foot.

Nous espérons pouvoir vous accueillir **les 11 et 12 septembre prochains au stade pour la Fête Communale** programmée depuis l'année dernière par la nouvelle association « J'habite à LA ». Mais selon les modalités réglementaires en vigueur actuellement, il faudra présenter le pass-sanitaire à partir de 12 ans.

C'est en espérant que nous pourrions terminer cet été et envisager la rentrée dans les meilleures conditions que nous vous encourageons tous à la vaccination pour retrouver une vie sociale partagée. Au nom du Conseil Municipal, je vous assure de notre dévouement dans l'intérêt général et reste à votre écoute.

Le Maire, Nadine DENIÈLE-VAMPOUILLE

SOMMAIRE

- La vie communale 2
- La vie des assos 10
- Grand Calais Terres & Mers 12
- Infos pratiques
- État civil 15
- Clin d'œil
- Connaissez-vous ? 16

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2021

FINANCES

- ▷ **Remboursement de 2 locations de la salle polyvalente annulées**
- ▷ **Admission en non-valeur** d'un montant total de 78€
- ▷ **Subventions aux associations**
Anciens Combattants 200 €, Aiki Goshindo 400 €, LABC 3 000 €, Les Gazelles 500 €, Les Archers des Estaches 300 €, Sport pour tous 200 €, Toutes au sport 400 €, Loisir Pétanque Attaquois 200 €, Association des parents d'élèves 760 €, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté 75 €
- ▷ **Convention avec la Fédération Départementale de l'Energie** pour la collecte et de reversement de la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité.

PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS

- ▷ **Cimetière - Tarifs**
Concessions 50 ans 180€/m² - 30 ans 90€/m²
Caveau d'attente 1^{er} jour 22 € - Les jours suivants 2 €/jour
Location au columbarium d'une case pour 2 urnes pour 10 ans 300 € - Pour 20 ans 600 € - Renouvellement pour 10 ans 300 €
- ▷ **Déploiement de la vidéo protection**
Suite à une étude de la Gendarmerie, 15 sites ont été repérés, répartis dans 4 secteurs : la zone d'activité des Estaches, le secteur résidentiel au nord de la commune, les abords de l'école et le Pont d'Ardres. Pour financer ce projet, la commune sollicite un fonds de concours de l'agglomération, et une subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.
Dépenses prévisionnelles HT : 77 403 €. Recettes prévisionnelles : FIPD 38 701,5 €, Agglomération 11 800 €, Autofinancement communal 26 901,5 €.

VOIRIE

- ▷ **Aménagements de sécurité de la Rue du Contre Halage**
Afin d'abonder le financement, la commune sollicite le Fonds spécial de relance et de solidarité avec les territoires de la Région Hauts-de-France.
Dépenses prévisionnelles HT : 98 645 €. Recettes prévisionnelles : Plan de relance régional 28 645 €, Département 15 000 €, Amendes de police 15 000 €, Agglomération 20 000 €, Autofinancement communal : 20 000 €.
- ▷ **Intégration de parcelle AE337 dans le domaine public**
- ▷ **Convention avec Voies Navigables de France pour les travaux de restauration des berges à Pont d'Ardres** (voir page 3)

PERSONNEL

- ▷ **Création d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps non complet et d'un poste d'adjoint administratif à temps complet**

INTERCOMMUNALITÉ

- ▷ **Convention de mise en commun du matériel de manifestation entre les 9 communes de l'ex CCSOC**
- ▷ **Convention Territoriale Globale avec la CAF** dans le cadre du projet social de territoire de Grand Calais
- ▷ **Approbation du rapport définitif de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées**

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur www.lesattaques.fr/la-mairie/municipalite/reunion-du-conseil-municipal.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

UN GRAND MERCI AUX ASSESSEURS !

Si la fonction d'assesseur est une mission obligatoire lorsqu'on est élu, l'administré qui s'engage dans cette fonction fait preuve d'un bel acte citoyen. Les élections départementales et régionales se sont déroulées dans un contexte particulier avec les gestes barrières à observer d'une part, et avec un double scrutin d'autre part. L'organisation de ces élections a donc nécessité la présence d'un grand nombre d'assesseurs, 33 Attaquois ont répondu présents pour que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions. Madame le Maire remercie chaleureusement l'ensemble de ces assesseurs bénévoles qui ont répondu à sa sollicitation pour assurer les permanences et le dépouillement :

Mmes et MM. André AMBROISE, Marie-Agnès BEAUGRAND, Jean-François BIGI, Marie-Christine BOUCLET, Corinne CADET, Frédéric CADET, Michel CORDIER, Thierry DERMENGHEM, Stéphane DEWATINE, Patricia DROLEZ, Audrey DUVIVIER, Catherine ENGELBRECHT, Bertrand GOURLAY, Emma GUILBERT, Nathalie HONVAULT, Stéphane HONVAULT, Claudine JOLY, Sylviane LANNOY, Dominique LENGLET, Hubert LENGLET, Léa LENGLET, Marie-Agnès LENGLET, Léa MILHAMONT, Roland NOEL, Jocelyne NOREL, Martine PETIT, Elodie REBIER, Michel RIBERY, Alain TREUTENAERE, Michel TRUPIN, Nicolas TRUPIN, Martial SEYS et Catherine WILLAUME.

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

RÉFECTION DES BERGES À PONT D'ARDRES : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Suite à nos très nombreuses relances, et plus récemment à nos demandes d'appui du Président de Région, du Président du Département, de la Présidente de l'agglomération, et de notre Député, Voies Navigables de France a enfin accepté d'entreprendre les travaux de renforcement de la berge du canal côté Halage à Pont d'Ardres.

Il s'agit de l'aboutissement d'un combat mené par le Maire depuis plusieurs années pour Pont d'Ardres après l'interruption du chantier entrepris en amont du Pont sans Pareil en décembre 2015, et qui n'a jamais repris, par défaut de financement selon les différents interlocuteurs rencontrés. Suite à nos messages d'alerte récurrents aux services de l'Etat, et aux interventions de nos partenaires, nous sommes enfin parvenus à un accord : VNF prendra en charge la maintenance lourde de renforcement de la berge, et la commune les travaux de voirie.

Le coût total des travaux s'élève à 328 523,34 € TTC. La participation prévue de la commune est de 40 001,76 € pour la chaussée.

Les travaux de réfection vont débuter en septembre. Ils se dérouleront durant le chômage du trafic sur le canal, prévu du 15 septembre au 31 octobre. Cette intervention est menée par les Voies Navigables de France, en partenariat avec la commune. Elle consiste à renforcer la berge par la pose d'un nouveau rideau de palplanches. Ces travaux ne modifieront pas les emprises et les dimensions du canal, des berges et de leurs abords. Ils seront menés depuis un atelier installé sur une barge dans le canal par VINCI CONSTRUCTION.

La chaussée de la voirie communale sera reprise en accotement sur une largeur de 1m50, ainsi que tous équipements routiers impactés (glissières de sécurité et assainissement routier).



LIMITONS LA VITESSE

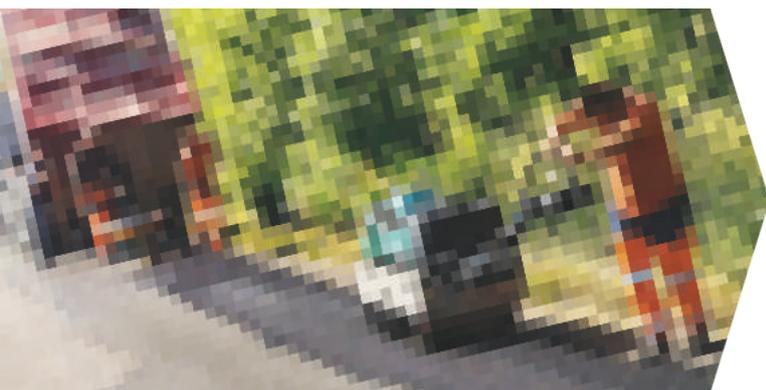
Afin d'assurer la sécurité des usagers et des riverains, nous avons pris les arrêtés et procédé à la signalisation pour réduire la vitesse sur plusieurs axes :

- ▷ **30 km/h** sur la route d'Ardres du carrefour à feu jusqu'au passage à niveau
- ▷ **30 Km/h** sur le chemin Latéral (sur la portion de zone habitée) La vitesse étant déjà limitée à 50km/h sur le reste de la voie.
- ▷ **50 Km/h** sur la Rivière Neuve (entre la rue du Banc aux Loups et la route d'Ardres) en direction de Balinghem

LA SÉCURISATION RUE DU CONTRE HALAGE

Les travaux de sécurisation de la rue du Contre Halage se sont achevés fin juillet. Ce réaménagement était indispensable pour remédier à la vitesse excessive sur cet axe entre le pont d'Ardres et le pont des Attaques dont se plaignait la majorité des riverains. Avant le démarrage du chantier, les élus ont accueilli les habitants de la rue lors de deux permanences en mairie pour leur présenter les plans des aménagements et ils ont ensuite répondu sur le terrain aux sollicitations. Le chantier s'est achevé le 23 juillet, mais à cause des intempéries du début, une partie des enrobés de chaussée sera refaite au mois d'août entre les n°s 4540 et 4620.

La mairie a mis en œuvre les aménagements techniques réalisables pour répondre aux préoccupations de sécurité des riverains en provoquant une circulation alternée sur cette chaussée étroite en longue ligne droite. Espérons maintenant que le civisme des conducteurs sera la cerise sur le gâteau pour vivre sereinement rue du Contre Halage.



LA SIGNALISATION A ÉTÉ RENFORCÉE

Rue des Hibiscus (limitation à 30 Km/h). Un miroir à été posé à Pont-d'Ardres (à la sortie du pont du chemin de fer pour donner aux usagers la visibilité avant de s'engager Chemin Latéral).

RÉPARATION DES VOIRIES

La commune a, comme chaque année, procédé à une campagne de réparation des nids de poule sur les voiries communales, elle a commencé un peu tardivement à cause des intempéries du printemps particulièrement pluvieux.

DÉFENSE INCENDIE

La commune a passé commande au SIRA pour poser 7 poteaux incendie pour satisfaire aux prescriptions du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie, validé par le SDIS 62. Les travaux entrepris en bord de voirie se termineront mi septembre

La commune a entrepris des travaux sur la toiture d'un des bâtiments de l'école. La partie de la toiture « terrasse » du bâtiment qui accueille les classes de CP et de CE1 a été entièrement refaite : charpente, isolation et couverture. Ces travaux permettront une meilleure étanchéité, une meilleure isolation et donc de véritables économies d'énergie. Ils ont été réalisés par l'entreprise attaquoise Référence Toiture.



Les travaux ont augmenté de 50% la capacité de stationnement. 16 places supplémentaires ont été marquées, soit 46 au total ! 8 places de stationnement ont été aménagées en bordure de route pour l'accès facile aux commerces, ces 8 places sont accessibles en durée de stationnement limité.

DES TBI DANS TOUTES LES CLASSES DE PRIMAIRE

La mairie a doté chaque classe de l'école primaire d'un Tableau Blanc Interactif. C'est l'entreprise attaquoise BA21 qui a fourni et installé les tableaux numériques. Avant leur pose, les agents du service technique communal ont démonté les tableaux en bois, à la demande de la directrice, et ont remis les murs en peinture. Ce nouvel outil a des intérêts majeurs, il favorise l'interactivité entre l'enseignant et les élèves et rend les enseignements plus ludiques et stimulants.



LA CAMPAGNE DE FAUCHAGE

Les bords de routes constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales de se déplacer, s'abriter, se nourrir et se reproduire. Ils hébergent également de nombreuses espèces végétales, qui peuvent se développer et se reproduire à condition qu'elles aient notamment le temps de fleurir et de disséminer leurs graines. C'est dans ce contexte de préservation de la biodiversité que le fauchage est programmé en deux temps : une coupe au mois de juin et une au mois de septembre.

RECYCLAGE DES MASQUES

C'est dans une démarche écologique que la mairie a fait l'acquisition, en mars dernier, de bornes de recyclage pour y jeter les masques à usage unique. Elles ont été installées à l'école, à la mairie et au service technique. Nous avons anticipé la démarche de l'agglomération GRAND CALAIS Terres & Mers qui nous a dotés de collecteurs en juin. Ces démarches permettent le recyclage et la valorisation de ces déchets. Certains d'entre vous ont pris l'habitude d'y déposer leurs masques usagés, bravo pour votre geste éco-citoyen ! Entre les collectes effectuées dans les services municipaux et les apports des usagers, nous avons ramassés plus de 3 000 masques !



Le samedi 8 mai, Monsieur Jean-Noël GOURLAY, le président de l'association des Anciens Combattants et des Prisonniers de Guerre, Christophe LABAUX, le porte-drapeau, MM. LAURENT, LENGAGNE et RAMBAUT membres des ACPG, Madame le Maire et les adjoints se sont retrouvés au Monument aux Morts, afin de rendre hommage aux victimes de la guerre 39/45 et de commémorer la victoire du 8 Mai 1945. Le président et Madame le Maire ont lu les messages officiels rappelant que personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire et que la victoire fut possible par le combat acharné des armées françaises et alliées, par le dévouement des résistants, par chaque français et française ayant refusé l'abaissement de la France et de ses valeurs.

COMMÉMORATIONS 8 MAI & 18 JUIN

Les membres de l'ACPG et les élus se sont également réunis lors de la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 : Alors que la France a été envahie par les troupes allemandes et que le maréchal PÉTAIN s'apprête à signer l'armistice, le général de GAULLE fait cet appel qui marquera le début de la résistance.

Les commémorations du 8 Mai 1945 et de l'Appel du 18 juin 1940 ont été organisées dans le respect des restrictions de rassemblement liées à la crise sanitaire. Ces commémorations en petit comité n'ont en rien enlevé le caractère solennel et émouvant de ces rendez-vous, qui rassemblent habituellement l'ensemble des élus et les familles.



BOURSES AUX LYCEENS DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE

Les familles des lycéens de la filière professionnelle doivent faire face à des frais pour acheter du matériel ou des tenues spécifiques à leur filière. Afin de les aider une bourse de 80 € maximum est attribuée par élève pour son cycle de formation initiale. Le demandeur devra justifier de ses dépenses sur présentation de factures, fournir un certificat de scolarité de l'année en cours, un justificatif de domicile attestant qu'il réside aux Attaques, un RIB, une pièce d'identité et le livret de famille si le RIB n'est pas à son nom.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

À effectuer avant le 16 août

Pour la rentrée scolaire les inscriptions sont attendues pour le 16 août. Parents, vous êtes invités à vous connecter au portail Kanopy City, avec vos identifiants habituels. Les parents des nouveaux inscrits ont obtenu leurs identifiants il y a quelques semaines.

- ▷ Vous pouvez inscrire et désinscrire votre enfant jusqu'à 7 jours avant le jour d'inscription.
- ▷ En cas de changement, à moins de 7 jours, il faut prévenir la mairie.
- ▷ Sous réserve de places disponibles, nous pourrions accepter des inscriptions jusqu'à 17h30 la veille du jour d'inscription.
- ▷ Votre enfant est malade ou vous n'avez plus besoin de la garderie ou de la cantine ? Si vous nous prévenez la veille avant 17h30, la prestation ne sera pas facturée
- ▷ Si votre enfant est malade, prévenez-nous le matin avant 11h et transmettez-nous rapidement un certificat médical pour éviter la facturation du repas à la cantine.

Votre facture est envoyée chaque mois à terme échu.

Tarif garderie 1 € la séance, cantine 3 € le repas.

Tarif majoré si l'enfant est pris en charge sans inscription : garderie 2 €, cantine 6 €

MENTION TRÈS BIEN AU BAC

La prime au mérite instituée par la municipalité pour la mention « Très bien » au baccalauréat d'une valeur 80 € récompense les bacheliers de filière générale, technique ou professionnelle. Le demandeur devra fournir une attestation de réussite ou son relevé de notes avant le 31 août, un justificatif de domicile attestant qu'il réside aux Attaques, un RIB, une pièce d'identité et le livret de famille si le RIB n'est pas à son nom. Margaux VERDIN a obtenu brillamment son baccalauréat avec la mention TB et a bénéficié



de la bourse au mérite de 80 €. Elle a suivi sa scolarité au lycée Pierre de Coubertin à Calais et passé son baccalauréat en filière scientifique. Elle va poursuivre ses études soit en classe prépa de Biologie Chimie Physique et Sciences de la terre à Lille, soit dans une école vétérinaire en Roumanie « Obtenir cette bourse me fait plaisir, elle va contribuer aux frais de mes études ». Madame le Maire a félicité Margaux avec tous ses encouragements pour la poursuite de ses études.



GARDERIE

La garderie est un lieu où les enfants peuvent développer leur créativité, et Claudie s'y emploie toute l'année. À l'occasion de la fête des mères, elle les a accompagnés pour réaliser un superbe porte-photos en bois à leur maman, ils ont également réalisé le papier cadeau.

En juin, le soleil était au rendez-vous, les enfants ont régulièrement profité de la cour de récréation pour s'amuser.

À LA CANTINE : UN SERVICE AU TOP !

À la cantine, les enfants bénéficient d'une alimentation variée et équilibrée. Depuis la rentrée du mois d'avril, une fois par semaine, les gastronomes en culottes courtes mangent un produit issu de l'agriculture biologique (yaourt, fromage, légume, fruit, etc.). Les plats étant préparés sur place, la mairie fait faire des contrôles réguliers d'hygiène de la cantine par un laboratoire. Des analyses des aliments et des locaux sont réalisées plusieurs fois par an, et un audit complet tous les ans. Le laboratoire analyse l'intégralité du fonctionnement de la cantine, et attribue une note à chaque étape : réception des aliments, stockage, préparation, service, procédures d'hygiène, organisation générale, entretien des locaux et du matériel, mise en

place de plans d'action HACCP et résultats d'analyse microbiologique. Nous avons reçu les résultats du dernier contrôle de notre cantine et tous les voyants sont au vert ! Nous avons obtenu la note de 100% partout ! Le laboratoire nous a gratifiés d'une seule remarque « Cantine très bien tenue ».

Nous adressons toutes nos félicitations à notre équipe municipale qui gère l'intendance et accueille vos enfants à la cantine : Viviane en cuisine qui respecte les protocoles à la lettre et régale les enfants. Mais également Véronique, Anne-Marie, Sylvie, Elodie, Claudie et Laetitia, qui assurent le service et le nettoyage des locaux.

Nous donnons rendez-vous aux enfants le jeudi 2 septembre... N'oubliez pas d'inscrire vos enfants sur le portail Kanopy !

En plus d'assurer le service, l'équipe d'agents municipales anime les repas. À l'occasion de l'Euro de Foot, les enfants ont revêtu leurs habits de supporters lors des matches engageant la France. C'était l'occasion de chanter « Allez la France, Allez les Bleus ! » et de faire la fête.





CLASSE DE CM2



MOYENNE SECTION

REMISE DES PRIX

Compte tenu des restrictions sanitaires, il n'a pas encore été envisageable cette année d'organiser la kermesse de fin d'année scolaire. Néanmoins, après cette période très compliquée pour les enfants, la municipalité, comme les enseignants, ont tenu à organiser un événement avant les vacances.

C'est ainsi que chaque enseignant a organisé une danse avec les enfants de sa classe et qu'un film a été diffusé aux parents.

Le Maire, l'Adjointe et les conseillers municipaux de la Commission scolaire se sont, quant à eux, rendus à l'école le 26 juin après-midi pour remettre aux enfants les livres choisis par les enseignants et offerts par la commune. Comme les années précédentes, la commune a également offert aux enfants de CM2 partant en 6ème la tablette numérique dont ils auront besoin l'année prochaine pour gérer leur emploi du temps et leur travail au collège.

Nous avons remercié les enseignants pour leur engagement et les avons assurés de l'accompagnement de la commune pour le développement des activités à l'école. À la rentrée, toutes les classes de primaire seront équipées de tableaux numériques.



GRANDE SECTION



CLASSE DE CE1

CLASSE DE CE2



PETITE SECTION



CLASSE DE CP



CLASSE DE CM1



LES PROCHAINS ATELIERS :

- ▷ 22 septembre « **1,2,3... Marque ta page !** »
- ▷ 13 octobre « **Des bonbons ou un sort !** »
- ▷ 17 novembre « **Masha, ma Matriochka** »
- ▷ 15 décembre « **Les lutins passent à l'action !** »

LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque est un véritable lieu de rencontre où des ateliers sont organisés pour les petits et les grands. Une fois par mois les parents accompagnent leurs enfants pour un atelier manuel créatif, et depuis le mois de février, un groupe d'adultes a pu s'initier au numérique.

À la rentrée, la Médiathèque va enrichir sa programmation d'ateliers qui permettent de se vider la tête, de mettre en jeu sa créativité, de se découvrir des ressources insoupçonnées, et de tisser des liens... alors avis aux amateurs !

LES ATELIERS DU MERCREDI MATIN

Les p'tits créateurs ont eu le plaisir de se retrouver pour participer aux deux dernières animations avant les vacances scolaires. Claudie leur a proposé de fabriquer une marionnette et une mangeoire à oiseaux. Nous avons le plaisir de constater que ces rendez-vous sont à chaque fois plébiscités par les enfants et nous sommes régulièrement amenés à organiser des séances supplémentaires.

Les ateliers reprendront à la rentrée des classes au rythme d'un mercredi par mois, de 10h à 12h.

LA CHORALE

Le projet de chorale retardé par les restrictions sanitaires devrait se concrétiser au cours du mois de septembre. Odile CORDIER l'adjointe en charge de la médiathèque et Anne, la chef de chœur, vous invitent à vous manifester en mairie. Une réunion d'information sera organisée le vendredi 27 août à 19 h à la médiathèque, elle aura pour but de recueillir les envies de chacun, d'établir une programmation et un rythme de répétition. Pour des raisons pratiques d'organisation : merci de vous y inscrire en mairie (sans autre engagement.) par téléphone au 03.21.82.29.76.



L'ATELIER D'INITIATION NUMÉRIQUE POUR ADULTES

En partenariat avec Unis-Cité, la Médiathèque a mis en place des ateliers numériques. Ce rendez-vous a obtenu un franc succès, et les participants sont impatients de se retrouver pour continuer d'apprendre et développer leur capacité à utiliser un ordinateur, une tablette, un Smartphone, effectuer des recherches sur le Net, utiliser les messageries... À la rentrée, nous communiquerons sur Facebook et par voie d'affichage les prochaines dates de cet atelier qui s'est révélé être essentiel, notamment pour les seniors. La prochaine session débutera en Octobre.

La MAISON du NUMÉRIQUE et de l'INNOVATION installée au 1er étage du Centre Calais Cœur de Vie à Calais a répondu favorablement à la sollicitation de la commune pour venir animer dans les locaux de la médiathèque des ateliers pour tout public – enfants et adultes.

Le programme portera sur l'initiation à la robotique, à la réalité virtuelle, la sensibilisation aux outils numériques, l'initiation à la modélisation en 3D, aux applications Android, au codage informatique.

Des séances hebdomadaires d'1 h 30 le mercredi de 14 h.30 à 16 h seront organisées sur inscription préalable en mairie au plus tard le lundi précédant la séance.

Elles s'adressent à tout public mais les enfants de moins de 11 ans devront être accompagnés d'un adulte.

6 postes de travail seront disponibles par atelier – accueillant au maximum 2 personnes par poste :

- ▷ 5 rendez-vous de 2 heures seront proposés pendant les vacances de Toussaint.
- ▷ 3 ateliers ouverts à partir de 6 ans pour la réalisation d'un porte-dés « Citrouille », d'une baguette magique, ou d'une initiation à la robotique sur le parcours du Dragon de Calais.
- ▷ Et 2 ateliers à partir de 9 ans pour initiation à la réalité virtuelle sur le thème de Harry Potter et de Charlie et la Chocolaterie (attention, la réalité virtuelle est déconseillée aux personnes épileptiques).

CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS :

LES MERCREDIS DE 14H30 À 16H

DATE	ATELIER	PUBLIC	THÈME	OBJET
29/09	INITIATION ROBOTIQUE	Dès 6 ans	Enquête à Londres	/
06/10	INITIATION RÉALITÉ VIRTUELLE	Dès 9 ans	Paramétrage Multi-expériences	/
13/10	SENSIBILISATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES	Dès 3 ans	Gourde + Tablette Londres	Gourde 6€
20/10	INITIATION À LA MODÉLISATION 3D	Dès 9 ans	Personnalisation porte-clefs Harry Potter	Porte-clefs 1€50
10/11	INITIATION AUX APPLICATIONS ANDROÏD	Dès 11 ans	Création d'une application chasse taupes	/
17/11	SENSIBILISATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES	Dès 3 ans	Badges + Magnets + Tablette Calais	Badge + Magnet 3€
24/11	INITIATION AU CODAGE INFORMATIQUE	Dès 11 ans	Création d'un jeu	/
1 ^{er} /12	INITIATION À LA MODÉLISATION	Dès 6 ans	Création d'un « cadeau » décoration sapin	Déco 3D 4€
8/12	SENSIBILISATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES : ATTENTION : au FABLAB à Calais Cœur de Vie	Dès 3 ans	Personnalisation décoration de Noël	Boule de Noël + Tote bag + Mug 12€
15/12	INITIATION RÉALITÉ VIRTUELLE	Dès 9 ans	Noël	/

PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT DE 14H À 16H

DATE	ATELIER	PUBLIC	THÈME	OBJET
25/10	INITIATION À LA MODÉLISATION 3D	Dès 6 ans	Réalisation d'un porte-clefs citrouille	Porte-clefs 1€50
27/10	INITIATION À LA MODÉLISATION 3D	Dès 9 ans	Réalisation d'une baguette magique	Baguette magique 4€
29/10	INITIATION RÉALITÉ VIRTUELLE	Dès 9 ans	Harry Potter	/
03/11	INITIATION ROBOTIQUE	Dès 6 ans	Le parcours du Dragon de Calais	/
05/11	INITIATION RÉALITÉ VIRTUELLE	Dès 9 ans	Charlie et la chocolaterie	/

LES SÉANCES SERONT **GRATUITES**, SAUF POUR LES ATELIERS AVEC CONCEPTION D'OBJETS (VOIR LE CALENDRIER) POUR LESQUELS LA PARTICIPATION À VERSER À L'INSCRIPTION CORRESPOND AU COÛT DE L'OBJET FABRIQUÉ PAR POSTE DE TRAVAIL.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DES ATELIERS, NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE CATALOGUE DE LA MDNI SUR NOTRE SITE INTERNET :

<https://www.lesattaques.fr/les-loisirs/culture/les-rendez-vous-hebdomadaires-du-numerique>

VOUS POURREZ ÉGALEMENT VOUS INSCRIRE ET PARTICIPER AUX ATELIERS ORGANISÉS À LA MDNI ET AU FABLAB DE CALAIS CŒUR DE VIE.

FÊTE À LA !

FÊTE COMMUNALE DE LES ATTAQUES



11 & 12
SEPTEMBRE 2021

On va y arriver !



FEU D'ARTIFICE MANÈGES
SPECTACLES BARBECUE
JEUX & ACTIVITÉS PÊCHE AUX CANARDS
BUVETTE, FRITERIE, CONFISERIE...



CLUB DÉTENTE

Le samedi 22 mai les aînés ont eu le plaisir de se retrouver dès 6 h30 pour le départ d'un voyage dans le Jura (photo ci-dessous). Organisé en partenariat avec la Fédération des Aînés Ruraux, il était déjà prévu en 2020, les Attaquois étaient donc ravis de pouvoir enfin partir en vacances. Guidés par Mme Cécile DELASSUS, l'animatrice du club, ils ont pu profiter d'un riche programme : visite des musées de la pierre précieuse à Mijoux, de la pipe à Saint-Claude et de la Tourmerie (objets en corne) à Yvoire, de l'Espace des mondes polaires à Prémaman, d'un atelier de fabrication de saucisses et de fromage, de la cité médiévale à Yvoire, de la cascade du Hérisson...

Les activités du club reprendront à partir du jeudi 2 septembre à 14h à la salle polyvalente.

Les aînés se sont également retrouvés le jeudi 22 juillet pour un repas dansant à la Hétraie à Marquise.



COMITÉ DES LOISIRS

LA 30^{ÈME} BROCANTE DU CENTRE :

Après les incertitudes liées à la situation sanitaire, le Comité des Loisirs a quand même décidé d'organiser la 30^{ème} édition de la braderie du centre, comme toujours le 3^{ème} dimanche du mois d'août, qui s'avère être le 15 cette année. Le parcours habituel a été réduit pour pouvoir satisfaire aux contraintes sanitaires de contrôle du public, d'espacement entre les étals, de sens de circulation, etc.

La brocante sera donc installée Route d'Andres, du passage à niveau jusqu'au carrefour à feux, autour de la place de la poste, rue du Contre Halage et rue Ste Ide, Place de la République et rue de l'Espérance jusqu'au parking de la mairie. Elle sera ouverte au public de 8 à 18 heures. Elle accueillera 170 exposants dont 53% d'attaquais.

LA RENTRÉE ASSOCIATIVE

AIKI-GOSHINDO Entraînement le mardi soir (sauf vacances scolaires) de 19h à 21h au Dojo situé au 1^{er} étage de la salle de sports. Cette discipline est accessible dès l'âge de 6 ans. La reprise est prévue le mardi 7 septembre.

Adhésion :

- ▷ 100 € jusqu'à 16 ans
- ▷ 125 € à partir de 16 ans et adulte

Contact : Le président, Éric LASSALLE elassalle62@orange.fr ou 07.69.80.23.77

LES ARCHERS DES ESTACHES Les entraînements se déroulent les mercredi de 17h30 à 19h, vendredi de 17h30 à 19h30 et dimanche de 10h00 à 12h00. Le club est ouvert aux adultes et enfants de plus de 6 ans. Reprise le mercredi 8 septembre à la salle des sports.

Adhésion :

- ▷ 30€ moins de 16 ans
- ▷ 50€ plus de 16 ans

Contact : Le président Pascal BODART 06.85.18.21.97 ou lesarchersdesestaches@gmail.com

LOISIR PÉTANQUE ATTAQUOIS Les amateurs de pétanque se réunissent d'avril à octobre, selon la météo, les lundi et jeudi de 16h à 20h et le samedi de 14h à 17h

Adhésion :

- ▷ 10 €
- ▷ Gratuit pour les moins de 12 ans

Contacts : association.loisirpetanqueattaquais@orange.fr

Mickaël RENAUX 0630224004 - Michel DEWEZ 0321961092 - Alain LEMIERE 06.35.52.23.64

LES GAZELLES se réunissent à l'ancienne mairie route d'Andres, le lundi et mardi de 14h à 17h pour la couture et les mercredi et vendredi de 14h à 17h pour la broderie et les travaux d'aiguilles. Le club est réservé aux adultes initiés, les places sont limitées.

Adhésion : 15 €

Contact : La présidente, Claudine JOLY 0321823846 - 06.25.76.26.52

cmouahhhklo@hotmail.fr

LABC Le club de Basket est accessible dès l'âge de 4 ans. Avant de s'engager le LABC propose 3 essais. Une programmation est établie jusqu'en décembre avec Les Olympiades les 28 et 29 août, des tournois en septembre, un loto (date à définir), une opération Pizza, le plateau Baby Halloween le 11 novembre et l'arbre de Noël le 12 décembre.

Les reprises sont prévues :

- ▷ Mi-août pour les U15 (13/15 ans), les U18 (15/18 ans) et les seniors féminins et masculins
- ▷ Début septembre pour les U9 (7/9 ans), les U11 (9/11 ans) et les U13 (11/13 ans)
- ▷ Mi-septembre pour les U7(4/7 ans)

Les informations définitives (dates et horaires) seront publiées sur leur page Facebook :

« Les Attaques Basket Club »

Adhésions :

- ▷ 60€ pour les U7,U9, U11
- ▷ 80€ pour les U13 et U15
- ▷ 90€ pour les U18
- ▷ 110 € pour les seniors

▷ Les licenciés de la saison dernière bénéficient d'une remise

Contact : 06.22.66.53.27 - 06.22.26.21.06 - labc62730@gmail.com

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Comité a organisé le passage du jury le vendredi 16 juillet. Les 8 participants seront mis à l'honneur et récompensés pour leur participation, lors d'une cérémonie que le Comité organisera le 9 octobre à 17h.

LA FÊTE DE LA SAINT NICOLAS

Le comité des loisirs organisera la fête de la Saint-Nicolas le samedi 4 décembre à la salle polyvalente à 17h : Spectacle et distribution de chocolats.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES de l'école Robert Doisneau invite les parents à adhérer dès la rentrée pour préparer un programme d'actions au profit des enfants de l'école. Vous pourrez suivre l'actualité sur sa page Facebook «APE R.Doisneau de Les Attaques».

Pour adhérer il suffit d'avoir un enfant scolarisé à l'école Robert DOISNEAU

Adhésion :

- ▷ 1 € par parent

Contact : apedoisneau@outlook.fr

TOUTES AU SPORT Reprise des cours le mardi 7 septembre à la salle de sports. Les cours sont assurés par un coach diplômé, le 1^{er} essai est gratuit.

Mardi de 19h à 19h45 : d'Abdos/Fessiers – Circuit Training – Body Sculpt – Adulte

Mardi de 19h50 à 20h35 : Body Mix (lia zumba, cardio boxe, cardio fit) – Adulte

Mardi de 18h à 18h45 : Zumba Kid à partir de 6 ans

Mercredi de 10h à 11h : Danse moderne jazz pour les 4/7 ans

Mercredi de 11h05 à 12h05 : Danse moderne jazz pour les 8/11 ans

Adhésion :

- ▷ Adulte : 1 séance/semaine 65 € - 2 séances/semaine 95 € - La séance 3 € ou 5 € les 2 heures
- ▷ Enfant : 1 séance/semaine 65 € - 2 séances/semaine 95 €
- ▷ Remise fratrie : 1 séance/semaine 50 € pour le 2^{ème} enfant et les suivants – 2 séances/semaine 75 € pour le 2^{ème} enfant et les suivants
- ▷ Une réduction sera appliquée pour les anciennes adhérentes : 30% pour les adultes et 20% pour les enfants
- ▷ Paiement en 3 fois

Contact : La présidente Amandine MOSSION 06.83.83.59.13 toutesausport.lesattaques@gmail.com –

amandinemossion@gmail.com

SPORTS POUR TOUS Entraînement (badminton, tennis, tennis de table) le lundi de 19h à 22h30 et le samedi de 10h à 13h à la salle de sport. À partir de 18 ans

Adhésion : 40 €

Contact : Le président, Thomas CUGNY sportpourtousbad@gmail.com

Facebook : Calais-Les Attaques Sport pour tous : badminton, tennis de table, tennis

NOUVELLE ASSOCIATION : FOOTBALL CLUB LES ATTAQUES

Après une très forte hémorragie de licenciés au club de foot, un groupe d'une vingtaine de footballeurs a souhaité venir jouer à LES ATTAQUES. C'est avec cette belle opportunité qu'une nouvelle association s'est constituée en assemblée générale le 6 juillet dernier, en présence du Maire.

La priorité de ce nouveau club est de faire rapidement remonter les équipes seniors au niveau du championnat pour lui redonner du dynamisme et de l'attractivité. L'enjeu étant de remonter le nombre de licenciés et surtout de permettre à tous les Attaquais qui voudraient faire du foot de pouvoir s'engager dans une équipe au sein du club communal.

Un Comité Directeur de 12 membres a été élu : *Président : Jean-Paul VASSEUR – Vice-président : Vincent DEZOTEUX – Secrétaire : Ludovic GAREAU – Trésorier : Justin VASSEUR – Chargé de l'évènementiel et du sponsoring : Stevy DESEIGNE – Directeur sportif : Mathieu THOMAS – Membres du Comité : Michel DEWEZ- Mickaël HAUSER- Antoine PEENAERT-Marie QUEHEN- Mickaël REBIER-Sylvie VASSEUR*

La quarantaine de licenciés seniors va prendre ses marques pour cette reprise de saison. La municipalité a rappelé au Comité Directeur son souhait de voir rapidement une prise en main par le club de l'encadrement des jeunes attaquais qui souhaitent jouer au foot. Nous invitons les familles intéressées à contacter la mairie (03.21.82.29.76 - mairie@lesattaques.fr) pour laisser leurs coordonnées que nous transmettrons au Club.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs intercommunal accueille sur Les Attaques 94 enfants jusqu'à la mi-août. Les parents bénéficient d'un accueil élargi au centre avec la garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h et le service de restauration le midi. Cette offre de service est confortable pour les familles qui travaillent. La directrice du centre Morgane SEILLER, son adjointe Anaïs DESSOLY et les animateurs ont opté cet été pour la thématique de LA MER dans la préparation des activités proposées aux enfants. Les petits ont débuté leurs vacances avec un atelier de fabrication de méduses et de panneaux évoquant la mer afin de décorer leur salle. De nombreuses sorties sont programmées : à la piscine où les enfants feront des tests d'aisance aquatique, à l'École des Langues, à la ferme urbaine... Les enfants iront à la plage de Calais mais aussi à celle de Sainte-Cécile, feront du mini golf... il y aura des escapades à Prison Island, le nouveau parc de jeux situé à Coquelles, au Laby Parc et à l' Aqua Parc au Touquet... Des intervenants viennent animer les ateliers : Opale Vélo Service aborde la sécurité, la maniabilité et la mécanique du vélo, le LISSP Calais initie les enfants au Beach Volley, le Cercle de l'Aviron du Calaisais fait découvrir sa discipline à Coulogne...

Tout au long de l'été, une fois par semaine, chaque groupe prend un petit déjeuner dans l'esprit P'tit Déj continental : céréales, pain, beurre, pâte à tartiner, confiture, lait chaud ou froid, jus de fruits, fruits... le service est assuré par les animateurs.

La préparation est élaborée : à table, avec des petites serviettes en papier, des verres à pied pour les boissons... Morgane SEILLER précise que ce petit déjeuner est institué depuis plusieurs années déjà «Sauf l'an dernier à cause des restrictions sanitaires... nous l'avons mis en place afin de faire passer le message aux enfants que ce repas est le plus important de la journée». Les parents sont prévenus à l'avance de la date du petit déjeuner au Centre avec les copains et les copines.

Cette année, les enfants peuvent à nouveau profiter de sorties à l'extérieur. Mais quoiqu'il en soit, nous remercions très sincèrement la directrice et son équipe d'animation qui s'investissent à chaque nouvelle session pour concevoir un programme très ludique et faire passer des vacances formidables aux enfants.



AVEC LE CLÉA

Dans le cadre de son Contrat Local d'Éducation Artistique, l'Agglomération a accueilli des artistes en résidence. Comme chaque année, la commune bénéficie de ces prestations artistiques. Des artistes étaient intervenus au Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires. Et le samedi 22 mai, c'est la médiathèque qui a accueilli la compagnie La plaine de joie pour un atelier de jonglerie destiné aux enfants de plus de 6 ans animé par François PESTEL, artiste équilibriste et technicien du cirque. La séance a débuté par les présentations et un échauffement du cou, des épaules, des poignets, des doigts, puis les duos parents/enfants ont commencé à jongler avec une, deux, trois... balles, massues, assiettes... entre rires et concentration, les participants ont passé un excellent moment tout en développant leur dextérité et leur équilibre.

MDNI

La Maison du Numérique et de l'Innovation du Calais est un espace public dédié à la découverte et l'initiation aux nouvelles technologies (3D, Réalité virtuelle...) et à l'accompagnement de start-up.

Véritable laboratoire social voué à l'animation et à la dynamique du Calais, bénéficiant d'un coworking, d'espaces de réunion à louer ainsi que de 2 FabLab, la MDNI guide les publics dans les transitions numériques, sociales, économiques et environnementales.

Des visio-conférences sont régulièrement programmées.

Contacts : 03 66 62 50 00 - contact@mdnicalais.com - mdni-calais.com

Facebook : MDNIduCalais



MAISON DU
NUMERIQUE ET
DE L'INNOVATION
DU CALAIS

LE FABLAB situé à Calais Cœur de Vie est un lieu ouvert aux particuliers. La FabLab propose de réaliser des projets de personnalisation d'objet, d'impression de pièce cassée, de sticker par le biais de machines à commande numérique sur le principe du « Fais-le-toi-même ». Vous êtes accompagné par un animateur et la matière première est fournie (badge, porte-def, mug, gourde, coque de téléphone, puzzle, casquette, tee-shirt, etc.). Ces objets sont facturés à tarif préférentiel pour les adhérents. Pour devenir adhérent il suffit d'habiter l'agglomération et de s'acquitter d'une adhésion annuelle de 2€.

Contacts : 03 62 27 60 66 - antoine.c@mdnicalais.com

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants est programmée le lundi 27 septembre. Dans la limite de 1m³, il faudra sortir les encombrants le matin avant 6h30 ou la veille après 20h.

Pour bénéficier de ce service il faut s'inscrire au plus tard le vendredi 24 septembre à 12h au secrétariat de la collecte des déchets au 03.21.46.66.28 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Les encombrants ramassés sont : le mobilier (armoire, table, chaise...), la literie (matelas, sommier...), les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, machine à laver, ordinateur, grille-pain...), les objets d'aménagement usuel (ballon d'eau chaude, baignoire, porte...). Sont exclus du ramassage des encombrants : les ordures ménagères, les cartons, les textiles, les déchets toxiques ou dangereux (tôle amiantée, pneu, huile, batterie bouteille de gaz...), les déchets de démolition et de terrassement (gravats, terre, débris...).

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

À travers son panel de discipline proposées, le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Calais offre un enseignement couvrant tous les niveaux, de l'apprentissage dès le plus jeune âge jusqu'à la professionnalisation. Cet enseignement est structuré en 3 cursus différents : le cursus formation musical, le cursus instrumental et vocal et le cursus danse.

Pour s'inscrire au CRD, 3 dates sont programmées : lundi 30, mardi 31 août et mercredi 1^{er} septembre.

Pour ces dates, les rendez-vous sont à prendre en ligne à partir du vendredi 20 août. Les dossiers sont téléchargeables.

<http://www.conservatoire-calais.fr/>

ESPACE INFO ÉNERGIE

Vous avez un projet de rénovation ? Une envie de réduire vos dépenses énergétiques ? Un besoin d'aide pour financer vos travaux ?

L'Espace Info énergie de Grand Calais Terres et Mers vous accompagne gratuitement. L'éco-conseiller vous apporte des solutions pratiques et techniques, vous informe sur les aides financières, analyse vos devis...

L'accueil se fait sur RDV : 03.21.19.55.62 ou ejeducalais@grandcalais.fr

LA FABRIQUE DÉFI

Avec son dispositif Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) la Fabrique Défi propose un accompagnement individuel renforcé aux personnes en difficulté pour trouver un emploi durable. Le PLIE est destiné aux habitants de GRAND CALAIS Terres & Mers. Les conditions pour bénéficier de cet accompagnement sont : être bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi de plus d'un an, âgé de moins de 26 ans avec un niveau d'études V au maximum (classe de terminale), sans activité et être confronté au risque d'exclusion professionnelle durable.

Un conseiller rencontre régulièrement le bénéficiaire, il construit avec lui le parcours professionnel le plus adapté à sa situation (bilan de compétence, formation...), conseille sur les démarches à suivre pour résoudre les problèmes qui freinent la recherche d'emploi (mobilité, garde d'enfant, logement, difficultés financière...)

Contact : 03.21.34.15.38 · 21 rue Mollien Calais

PLANTONS LE DÉCOR !

En partenariat avec Espaces naturels régionaux, Grand Calais Terres & Mers propose une commande groupée de végétaux d'origine régionale. Avec l'opération Plantons le décor vous contribuez à préserver l'authenticité des paysages des Hauts-de-France tout en bénéficiant de prix attractifs pour vos arbres, arbustes, fruitiers et variétés potagères. Les commandes seront livrées le vendredi 25 novembre à la base Tom SOUVILLE à Sangatte.

Pour passer commande ou obtenir des informations (du vendredi 3 septembre au mardi 19 octobre) : www.plantonsledecor.fr

ou contacter votre conseiller : jean-paul.imbert@grandcalais.fr - 03.21.19.55.63

DON DU SANG



Madame le Maire a mis à la disposition de l'Établissement Français du Sang la salle polyvalente le mardi 11 mai. L'équipe de l'EFS a accueilli 60 donneurs dont 5 primo-donneurs. L'équipe de l'EFS était ravie d'organiser cette collecte supplémentaire car 10 000 dons quotidiens sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades au niveau national. À noter que les produits sanguins ont une durée de vie limitée à 7 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges, il faut donc continuer et inciter son entourage à donner son sang.

#EMPLOI

APPEL À CANDIDATURE

L'école Robert Doisneau recherche un **SERVICE CIVIQUE** pour la rentrée 2021.

LES CONDITIONS :

- ▷ Être âgé de 18 à 25 ans
- ▷ 30 h par semaine sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- ▷ 570 euros par mois, les vacances sont celles des élèves

LES MISSIONS :

- ▷ Aider les enseignants dans la mise en pratique de projets pédagogiques au service des élèves, aider concrètement les élèves dans les classes, participer activement à la vie pratique de l'école, petit secrétariat (traitement de texte), etc.
- ▷ Les missions seront variées !!

QUALITÉS REQUISES :

- ▷ Être polyvalent, aimer travailler en équipe et savoir s'adapter.

CONTACT : La directrice, Mme DUCROCQ

envoyez votre CV et lettre de motivation par mail : ce.0623229y@ac-lille.fr

RÉUNION D'INFORMATION SUR LA PROFESSION D'ASSISTANT FAMILIAL

La Maison du Département et de la Solidarité du Calais 40 rue Gaillard à Calais organise une réunion pour faire découvrir la profession et répondre aux questions :

les vendredis 24 septembre et 26 novembre de 9h15 à 12h.

Contact : 03 21 216 216 ou ass.fam@pasdecalais.fr

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE



La Médaille de la Famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants ou ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

Qui est concerné ? Tout père ou mère de famille qui a élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

Comment l'obtenir ? Pour toute candidature, il faut s'adresser à la mairie ou au Service Départemental de la Médaille de la Famille de l'UDAF du Pas-de-Calais.

Pour toute information complémentaire :

03 21 71 21 42 · cdelamer@udaf62.unaf.fr · www.udaf62.fr

L'ASSURANCE RETRAITE



L'Assurance Retraite et l'Agirc-Arrco, renforcent leur coopération pour développer l'information aux actifs. Deux rendez-vous sont programmés d'ici la fin de l'année.

La 8^{ème} édition des Rendez-vous de la retraite du 15 au 20 novembre :

C'est l'opportunité dès à présent de faire le point sur sa situation personnelle avec un conseiller. Cet événement s'adresse aux actifs, proches ou non de la retraite. Pour obtenir un rendez-vous il suffit de s'inscrire sur le site www.rdv-retraite.fr

Flash retraite du 1^{er} au 10 décembre :

C'est un événement en ligne pour anticiper ses démarches car la retraite se prépare tout au long de la vie professionnelle. Le site est destiné à informer quel que soit l'âge de l'assuré. L'internaute peut estimer l'âge et le montant de sa future retraite, consulter son relevé de carrière.

Rendez-vous sur le site www.flash-retraite.fr

#NUMÉROS

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Gendarmerie de Guînes 03.21.35.20.17 ou Fréthun 03.21.85.97.17 pour signaler votre absence (tout au long de l'année) dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances

Infos canicule 0 800 06 66 66 N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs : restez au frais et buvez de l'eau

GDON 06.62.87.05.60 Le Groupement de défense contre les organismes nuisibles, présidé par M. Nicolas DELEGLISE, intervient pour la capture des rats musqués
Cédric CRUSSARD 06.32.24.37.96 Référent auprès de la Sous-Préfecture, pour le signalement des frelons asiatiques. Procède aussi à l'enlèvement des essaims d'abeilles

LPA 03.21.34.76.02 pour signaler un animal errant

Secrétariat de la collecte des déchets pour ramassage des encombrants : 03.21.46.66.28

Pairie St François d'Assise 03.21.96.08.75 pour le baptême, le catéchisme, le mariage. . .

La Parenthèse 06.68.63.19.391 pour les victimes de violences intra-familiales et d'incivilités

SI VOUS POSSEDEZ UNE RUCHE

Tout propriétaire ou détenteur de ruche est tenu d'en faire la déclaration chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Cette obligation légale vise à assurer une meilleure gestion sanitaire du cheptel apicole. À l'issue de cette déclaration, un numéro d'apiculteur sera attribué au détenteur pour l'ensemble de ses ruchers et permettra d'adhérer aux groupements sanitaires départementaux pour être aidé dans la gestion des problèmes sanitaires.

La déclaration peut se faire :

- ▷ En ligne via le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- ▷ Par voie postale en remplissant le formulaire Cerfa 13995*04 - DGAL Déclaration de ruches, 251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15
- ▷ Plus d'infos au 03 21 13 83 70 - contact@vetel.fr

ILS SONT VENUS AU MONDE

AMBRE DUFOSSE, le 18 avril 2021
fille de Jérémy DUFOSSE et de Laura MATHON

MIA PIERRET, le 31 mai 2021,
fille de Dylan PIERRET et de Kennie AMEDRO

AXEL LEGRAND, le 17 juin 2021,
fils de Benjamin LEGRAND et de Julie PATINIER

MARIUS SENAME, le 10 juillet 2021,
fils de Louis SENAME et d'Allison JOAN

MARGOT JEANNE, le 10 juillet 2021,
fille de Gauthier JEANNE et de Gisèle DESOMBRE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M. Jean-Claude PARISSEAUX	le 21 avril 2021
Mme Martine CLOUET née LECOUSTRE	le 13 mai 2021
M. Daniel CADET	le 14 mai 2021
Mme Bernadette BROUSSART née DUCROCQ	le 23 mai 2021
M. Daniel DUQUESNE	le 27 mai 2021
Mme Nicole DELVINCOURT née LESCEUX	le 5 juin 2021
Mme Nelly GAUDELLOT née GORRET	le 15 juin 2021
Mme Liliane RAGON née THOMAS	le 26 juin 2021
Mme Danielle BASILE née DEMAZIEUX	le 4 juillet 2021
M. Maurice DRAIN	le 8 juillet 2021

CLIN D'OEIL

REMISE DE LA CHARTE QUALITÉ PERFORMANCE À MME HOCHART

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a remis à notre fleuriste Mme Isabelle HOCHART, le diplôme Qualité Performance qui récompense le développement de son activité, la qualité de son travail et la transmission de son savoir-faire à son apprentie Pauline.

Jeudi 3 juin, M. Sébastien LOURDEL, artisan Calaisien et membre de la commission territoriale de la Chambre des Métiers de Calais, a remis à Mme Isabelle HOCHART sa distinction et l'a félicitée de satisfaire aux exigences de la Charte.

Isabelle HOCHART a repris la boutique il y a 2 ans. Elle a développé son activité, notamment en organisant avec son apprentie Pauline des ateliers d'art floral.

Lors de cette remise, Isabelle HOCHART n'a pas manqué de remercier tous ceux qui l'accompagnent depuis l'ouverture de la boutique « Pour cette reprise, j'ai été superbement bien accompagnée par la Chambre des Métiers et j'ai été superbement bien accueillie par la mairie, le propriétaire, les commerçants locaux et les clients. La concrétisation de mon projet est un véritable cadeau de la vie. J'ai aussi découvert l'apprentissage en formant Pauline avec laquelle je tiens à partager cette distinction. »

Mme le Maire a félicité Mme Isabelle HOCHART pour son dynamisme et son savoir-faire qui contribuent avec les autres commerces, à l'attractivité de notre commune



CONNAISSEZ-VOUS ?

LE CABINET DE TÉLÉMÉDECINE

Le cabinet de télémedecine se situe sur le parking de la mairie. Le bâtiment modulaire a été livré et installé le mercredi 28 avril par l'entreprise attaquoise CADRANT. La borne de téléconsultation est arrivée le lundi 21 juin. L'ensemble de ces travaux de conception et d'installation ont été pilotés par Alain LEMIERE, adjoint au patrimoine communal.

Il comprend une salle d'attente, deux bureaux (pour l'accueil puis la consultation) et des sanitaires. Une rampe pour l'accessibilité et les extérieurs ont été aménagés par le service technique communal.

Au plan administratif, notre DGS Camille BATILLIOT a constitué le montage des dossiers de subventions qui ont permis à la commune d'obtenir 60 % de financement. Le Département du Pas-de-Calais a financé 50 % par le FARDA et l'appel à projets Innovation territoriale, et nous avons eu un fonds de concours de GRAND CALAIS Terres & Mers (10 %).

La téléconsultation médicale se fait avec des médecins adhérant à la plateforme numérique TESSAN. C'est avec l'infirmier libéral, M. Franck HEDDEBAUX qui est venu proposer cette solution innovante que la mairie a passé une convention d'occupation des installations. Le professionnel assure l'accueil des patients et la prise de rendez-vous avec les médecins généralistes et spécialistes. Il remplit le dossier médical du patient avec les informations administratives nécessaires. Puis la consultation à distance du médecin se fait par vidéo connectée depuis la borne informatique équipée de tous les outils de mesure (stéthoscope, tensiomètre, etc. . .) installée dans le bureau de consultation. Le patient a le choix de consulter seul le médecin, par écran connecté, ou de se faire accompagner de l'infirmier pour la bonne utilisation des outils de mesure des constantes nécessaires au diagnostic.

Quand le médecin a établi son diagnostic, la borne édite la prescription, l'ordonnance, l'arrêt de travail. Le règlement de la consultation est assuré par l'enregistrement sur la borne de la carte vitale du patient.



FAISONS CONNAISSANCE AVEC FRANCK HEDDEBAUX QUI VOUS ACCUEILLE AU CABINET DE TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE.

Franck HEDDEBAUX se présente comme un infirmier de campagne, au service et à l'écoute de ses patients.

Après ses études à Helfaut, il commence à exercer à la clinique de la Côte d'Opale à Boulogne au service des soins palliatifs puis en chirurgie.

C'est en 2008 qu'il devient infirmier libéral sur Bois en Ardres. Sensibilisé au problème de désertification médicale, il va s'intéresser aux nouvelles pratiques de plateforme médicale à distance. C'est ainsi qu'il repère que la commune de LES ATTAQUES communiquait pour rechercher un médecin. Il est donc venu présenter à Madame le Maire fin 2019, l'opportunité pour la commune d'investir dans une borne de téléconsultation. Le contact s'est concrétisé après les élections de mars 2020. « Quand j'ai proposé le projet, le maire et les adjoints ont été très réceptifs. L'emplacement sur le parking de la mairie est idéal et j'ai la chance de louer un local neuf! ».

« Actuellement l'attente pour obtenir un rendez-vous avec les médecins spécialistes est souvent longue, par exemple pour un dermatologue, dans le meilleur des cas le patient attend entre trois et six mois. Avec la consultation en télémedecine, le patient obtient un rendez-vous sous une semaine voire 15 jours »

Franck HEDDEBAUX précise que les outils de consultation connectés à la borne, sont identiques à ceux que l'on trouve en cabinet « Le dermatologue verra la lésion cutanée, le médecin procèdera à l'auscultation cardiaque, le pneumologue écoutera les poumons... le médecin reçoit toutes les données en direct sur son écran d'ordinateur et il échange par caméra interposée avec le patient ! Je suis également là pour accompagner le patient lors de sa consultation, il n'est pas livré à lui-même pour poser les outils connectés au bon endroit. Mais c'est selon sa volonté, il peut consulter seul. »

Les premières visites se sont idéalement déroulées et Franck HEDDEBAUX a su dès les premiers instants mettre en avant la relation d'aide qu'il souhaite apporter aux patients.

L'infirmier souligne un atout supplémentaire dans la praticité de ce cabinet de téléconsultation médicale, c'est qu'il y a la pharmacie à 100 mètres. En peu de temps donc, le patient consulte et rentre avec sa prescription !

M. HEDDEBAUX tient à souligner, et c'est un engagement que le Maire lui a demandé de prendre, qu'il ne pratiquera aucun soin infirmier ni sur place, ni sur la commune, et qu'il tient à travailler en collaboration avec ses homologues infirmières attaquoises.



MÉDECINS GÉNÉRALISTES SANS RENDEZ-VOUS :
Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h30 et de 17h à 19h
Le samedi : de 9h30 à 11h30

MÉDECINS SPÉCIALISTES SUR RENDEZ-VOUS :
Téléphone : 07.49.67.74.64